

Recrutement d'aides-soignant(e)s à l'échelle D2 pour les besoins de l'association « Les Arches »
Conditions et modalités de recrutement :

1. L'agent ne peut être engagé que s'il remplit les conditions de recrutement suivantes :

- Être belge ou citoyen de l'Union européenne ou de l'espace économique européen ou être citoyen hors Union Européenne à condition de respecter l'arrêté royal du 9 juin 1969 relatif à l'occupation des travailleurs étrangers ;
- Avoir une connaissance de la langue de la région linguistique jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer ;
- Être âgé de 18 ans au moins ;
- Posséder d'un des diplômes suivants
 - 2^{ème} année du 3^{ème} degré de l'enseignement secondaire, section « service aux personnes », sous-secteur « aide aux personnes » et formation d'aide-soignant ;
 - Promotion sociale ou formation professionnelle, assimilée à la formation d'aide-soignant ;
 - 1^{ère} année de bachelier en soins infirmiers ;
 - 1^{ère} année infirmier gradué ;
 - 1^{ère} année infirmier breveté ;
- Etre en possession du VISA délivré par le SPF Santé Publique ;
- Réussir un examen de recrutement ;
- Disposer du permis de conduire B.

2. Profil général :

- Travaille méthodiquement et rigoureusement ;
- Possède des compétences organisationnelles ;
- Recherche les informations utiles à sa fonction ;
- Perçoit globalement les situations et les problèmes et fait face aux situations et aux problèmes imprévus ;
- Exécute les tâches dans les délais imposés ;
- S'adresse aux résidents, aux familles, aux visiteurs, aux interlocuteurs divers et à ses collègues avec considération et empathie ;
- S'adapte à une grande variété de situations et d'interlocuteurs ;
- Maîtrise son comportement en toute circonstance ;
- Respecte la déontologie, l'éthique et le devoir de réserve de sa fonction ;
- Respecte les procédures mises en place au sein de la maison de repos ;
- S'investit dans son travail ;
- Communique de manière claire avec sa hiérarchie ; ses collègues, les résidents, les familles, les intervenants divers ;
- Communique aisément à l'oral et à l'écrit ;
- Fait preuve d'empathie, d'ouverture et de tolérance, collabore efficacement avec sa hiérarchie et ses collègues et contribue à la création d'un environnement agréable ; coopératif et solidaire ;
- Est organisé
- A le sens de l'observation et de la communication
-

3. Description de fonction :

L'aide-soignant apporte une aide et un soutien au résident tout en assurant un maximum de confort et en encourageant l'autonomie de la personne sous l'autorité de l'infirmière responsable.

Il effectuera notamment les tâches suivantes :

- effectuer la toilette et les soins annexes
- aider la personne à manger
- veiller à la prise des médicaments
- aider les personnes à se déplacer ou les transporter
- prendre en charge les activités déléguées par l'infirmier

4. Statut et échelle de recrutement :

Echelle D2

5. L'examen de recrutement sera constitué des épreuves suivantes :

- Présentation oral et motivation
- Effectuer une toilette
- Rapport écrit

6. Règles de réussite à l'examen :

Obtenir minimum 60%.

7. Les lieux, dates et horaires des épreuves de recrutement seront communiqués aux candidats répondant aux conditions.

8. Composition du jury d'examen :

- La Présidente de l'association les Arches
- Une personne extérieure, infirmier en chef
- Une infirmière de la maison de repos
- La Directrice du Home qui assumera le secrétariat du jury.

9. Modalités de publication :

Il sera procédé à un appel public et la publicité sera assurée de la manière suivante : Publication aux valves des Communes et CPAS de Hotton et d'Erezée, sur le site internet du Forem.

10. La candidature

La candidature comportera une lettre de motivation, un Curriculum Vitae, le Visa de la Santé publique, un extrait d'acte de naissance, un extrait de casier judiciaire en ordre de validité datant de moins de 3 mois et une copie du permis de conduire.

Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

Les candidatures sont à adresser à l'Association « des Arches », à l'attention de Marie-Anne BENNE, présidente du Conseil d'Administration, rue du Home, 7 à 6997 EREZEE. La date limite des inscriptions est fixée au vendredi 28/04/2017 à midi au plus tard, soit par lettre recommandée, le cachet de la poste faisant foi, soit contre accusé de réception de la Directrice ou de son préposé.

11. Les conditions de recrutement ainsi que la monographie de fonction seront transmises aux membres du jury ainsi qu'aux candidat(e)s après réception de leur dossier complet de candidature.

12. La réserve de recrutement : tous les candidats ayant obtenus 60% à l'examen seront versés dans une réserve de recrutement valable 2 ans.

13. Les organisations syndicales représentatives seront invitées en tant qu'observateur à assister à l'épreuve de recrutement.